

Tentatives de réforme de l'abbaye Saint-Gildas-de-Rhuys (XI^e-XII^e siècles)

Saint-Gildas-de-Rhuys présente plus d'un point commun avec Saint-Sauveur de Redon. Ces deux abbayes sont situées dans l'ancien diocèse de Vannes. L'une et l'autre existaient avant les invasions normandes et ont été ruinées lors de ces invasions et des troubles internes à la Bretagne qui les ont accompagnées. L'une et l'autre ont été restaurées au cours des X^e ou XI^e siècles.

Enfin les deux abbatiales figurent aujourd'hui parmi les plus beaux témoignages romans de l'ancien duché. Mais le parallélisme s'arrête là car Saint-Gildas-de-Rhuys n'a jamais eu l'importance de Redon et surtout n'a laissé pour les XI^e et XII^e siècles qu'une documentation très pauvre. Il n'y a rien de comparable au cartulaire de Redon.

Il existe bien un *Chronicon Ruyense* publié par Dom Morice dans ses «Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne» en 1752, (1) mais malgré son intitulé il s'agit en fait de simples annales et non d'une véritable chronique. D'autre part si ce texte mentionne plusieurs décès de membres de la famille ducale, il ne fait que trop rarement allusion à l'histoire de l'abbaye elle-même. Les premières lignes sont cependant intéressantes.

«L'an de l'Incarnation du seigneur 1008, indiction VI, le moine Félix est envoyé par Gauzlin abbé de Saint-Benoit de Fleury à Geoffroy duc de Bretagne qui lui donne deux anciens monastères détruits jusqu'au sol avec leurs dépendances pour qu'il les réédifie et les restaure: à savoir le monastère de Saint-Gildas dans l'ancien *castrum* de Rhuys et Lochmenech (2) dans un lieu appelé *Mariacum*».

Puis pour l'année 1022 un lambeau de phrase qui semble faire allusion à la bénédiction abbatiale donnée à Félix par Gauzlin.

(1) *Chronicon Ruyense ex veteri collectione Mss. ecclesie Namnetensis Col. 159-160.*

(2) Locminé, ch. I. de c., Morbihan.

«Felicis abbatis a Gauzolino archiepiscopo Bituricensi et ejus abbate...» (3).

«1038 Déposition du seigneur abbé Félix» (4).

Puis, c'est le silence jusqu'en 1141.

«Pierre Abélard abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys meurt. Ordination de l'abbé Guillaume» (5).

Puis de nouveau silence pour près d'un siècle jusqu'en 1229.

1229 Payen de Malestroit meurt. Il est enterré à la gauche de l'autel de l'abbaye Saint-Gildas.

1246 Thibaud né le dix des calendes d'août 1245 meurt le huit des calendes de novembre et est enterré dans le monastère de Rhuys.

1248 Aliénor est née fille de Jean et de Blanche. Elle est enterrée avec son frère Thibaud devant l'autel de Saint-Gildas.

1259 Résignation le quatorze des calendes de décembre de Pierre, abbé de Rhuys (6).

Nous laisserons de côté ce qui a trait au XIII^e siècle pour ne retenir que les courts passages ayant trait à Félix et à Abélard.

I

Les renseignements essentiels concernant l'abbatit de Félix (saint Félix) proviennent d'un autre texte également publié par Dom Morice dans ses «Mémoires» sous le titre doublement impropre de «Extrait des actes de saint Gildas abbé de Rhuys» (7). Ce paragraphe en effet se rapporte à l'abbaye Saint-Gildas et non à son saint fondateur éponyme et il s'agit du passage d'une chronique et non d'une charte comme pourrait le laisser croire le mot acte. Le texte reproduit commence par relater l'abandon de la première abbaye, qu'il place au temps d'Alain le Grand, après les assassinats de Salomon et de Pacsweten, dans le dernier quart du IX^e siècle. Et il rend responsables de la désolation du pays aussi bien les Bretons que les Normands: «La Bretagne qui était autrefois appelée Letanie est à cette époque cruellement dévastée tant par ses habitants que par des étran-

(3) Chronicon col. 159.

(4) Ibid.

(5) Col. 160.

(6) Ibid.

(7) Dom Morice, Preuves col. 353-355.

gers.» (8) En raison de cette situation, les abbés de Saint-Gildas-de-Rhuys, Daioc et de Locminé, Taneth, décident de quitter leur monastère et de se réfugier avec leurs moines en Berry. Daioc et ses religieux emportent avec eux une bonne partie des reliques du monastère, les vases sacrés et les livres saints. Mais, selon le récit, ils semblent alors ne songer qu'à un exil temporaire car, avant de partir, ils avaient fait enfermer les huit os les plus importants de saint Gildas dans un sarcophage qu'ils avaient fait enterrer sous l'autel du monastère qu'ils abandonnaient (9). Selon notre auteur, ces ossements auraient été retrouvés au temps où il rédigeait cette chronique, vraisemblablement au début du XI^e siècle.

La chronique n'en dit pas plus mais nous savons par ailleurs que les moines se sont réfugiés sur les bords de l'Indre, à Déols (nom qui englobait alors les deux communes actuelles de Déols et de Châteauroux), où ils ont fondé une nouvelle abbaye: Saint-Gildas de Déols qui devait survivre plusieurs siècles. On doit noter qu'à l'inverse de beaucoup de moines qui avaient fui la Bretagne et qui s'étaient installés dans des monastères existant avant leur arrivée, les moines de Rhuys n'hésitent pas à créer un nouvel établissement ayant son autonomie ce qui semblerait indiquer qu'une fois fixés en Berry, ils aient renoncé à tout espoir de regagner le littoral armoricain. Saint-Gildas de Déols est toujours resté une abbaye peu importante ayant du mal à s'imposer à côté de la grande abbaye clunisienne établie à Déols même dès 917 et qui avait eu pour abbés les deux premiers abbés de Cluny, Bernon et Odon. L'existence de ce monastère berrichon de Saint-Gildas dont nous ignorons et la date de fondation et les conditions de sa création explique probablement que Saint-Gildas-de-Rhuys ait été restauré beaucoup plus tard que bien d'autres abbayes bretonnes.

Si on se fie à la chronique reproduite par Dom Morice, c'est le duc Geoffroy I qui en 1008 prit la décision de restaurer Saint-Gildas-de-Rhuys et Locminé. Il s'agit donc d'une initiative laïque due au pouvoir politique et Geoffroy s'est alors adressé à Gauzlin, abbé de Fleury. Il néglige donc le monastère berrichon de Saint-Gildas pourtant créé par des moines du monastère qu'il veut rétablir. Il ne s'adresse pas non plus au puissant monastère de Déols, peut-être protecteur de son petit voisin, bien que celui-ci ait alors des prieurés en Bretagne dans la région de Nantes, ni à la grande abbaye de Cluny qui est alors à son apogée et qui multiplie partout des filiales où on suit l'*Ordo Cluniacensis*, c'est-à-dire la manière clunisienne d'interpréter la règle de saint Benoît. Le choix fait de Gauzlin et de Fleury, au premier abord assez étrange, peut cependant s'expliquer.

(8) Col. 355.

(9) Ibid.

L'abbaye de Fleury avait subi l'influence clunisienne mais le prédécesseur de Gauzlin comme abbé, Abbon, sans rompre totalement avec le mouvement clunisien, avait réussi à infléchir la discipline clunisienne en donnant plus d'importance au travail intellectuel. Sous son influence, Fleury était devenu le centre d'une réforme originale et, comme Cluny, avait commencé à essaimer. Abbon lui-même était mort en 1004 à La Réole en Aquitaine alors qu'il tentait d'imposer sa réforme à des moines indisciplinés. Il est possible que Geoffroy ait été sensible au prestige alors acquis par l'abbaye du Val de Loire. Une autre explication est aussi possible. Fleury était une abbaye royale et J. Fr. Lemaignier (10) a bien montré qu'il y avait un lien étroit entre la multiplication des dépendances d'une abbaye et l'extension de l'aire d'influence politique de son protecteur. Or le roi de France est alors Robert le Pieux (996-1031) qui pratique une politique systématique d'appui aux tendances réformatrices de l'Église et qui cherche à faire progresser l'autorité royale en s'appuyant sur cette même Église. L'abbé Gauzlin, un bâtard de Hugues Capet et donc un demi-frère du roi, est un des hommes utilisés pour cette politique. Robert a d'ailleurs eu du mal à l'imposer. La législation canonique interdisait en effet alors l'entrée dans les ordres et l'octroi des dignités ecclésiastiques aux bâtards. Et les moines de Fleury d'abord, le clergé et la population de Bourges ensuite, avaient d'abord refusé de l'admettre comme abbé ou comme archevêque. Les deux fois Robert avait dû intervenir personnellement pour l'imposer. Gauzlin est donc incontestablement un agent du pouvoir royal. Geoffroy en s'adressant à lui, pensait peut-être intéresser le pouvoir royal à une Bretagne que ses puissants voisins les comtes de Blois ou d'Anjou ou le duc de Normandie cherchaient à placer dans leur zone d'influence. S'adresser au pouvoir royal, malgré son évidente faiblesse, pouvait être pour lui un moyen d'écarter de tels voisins ou du moins de tenter de réduire leurs prétentions.

Félix vint-il seul à Saint-Gildas-de-Rhuys ? L'abbé Le Méné prétend qu'il était accompagné de six moines (11) mais il n'indique pas ses sources. Le fait ne serait pas invraisemblable et correspondrait à la coutume qui voulait qu'un réformateur vint dans le monastère dont il devait corriger les abus, accompagné d'un groupe de religieux devant servir de modèles, mais il n'est pas prouvé. Un fait est certain. Le séjour de Félix à Saint-Gildas-de-Rhuys fut difficile. Le texte qui nous relate son abbatiat précise

(10) J. F. LEMARIGNIER ; Le gouvernement royal aux premiers temps capétiens Paris 1965 pp 87-107 et 141-146.

(11) Le MENE, Histoire des paroisses du diocèse de Vannes. Vannes 1894, t. II p. 375 et L'abbaye de Rhuys dans Société polymathique du Morbihan, 1902, pp. 26-120.

en effet qu'après la mort du comte Geoffroy, au retour d'un pèlerinage à Rome, Félix, malgré le soutien que lui apportaient tant la Comtesse Havoise qui gouvernait la Bretagne au nom du jeune Alain III que l'évêque de Vannes Judicaël frère de Geoffroy, fut pris de découragement et «voulait retourner à son monastère». «La comtesse Havoise ne le lui permit pas et retenu par la comtesse et par l'évêque il releva d'abord les habitations dans les dits monastères, reconstruisit les églises et des moines affluèrent.» (12) Mais la situation demeurait critique. La régence d'Havoise n'était pas acceptée de tous. Des paysans se révoltaient. Des nobles entraient en lutte contre le nouveau duc. «Félix qui ne pouvait trouver le calme et la paix décida de retourner à son monastère» (13). Havoise, ne pouvant le retenir, s'adressa alors directement à Gauzlin pour exiger de Félix, qui était toujours canoniquement moine de Fleury et donc lui devait obéissance, de se fixer en Bretagne. Félix regagna Fleury, multipliant les objections chaque fois que Gauzlin l'incitait à regagner les bords de l'Atlantique. Finalement, nous dit le narrateur : Gauzlin «dut le traîner malgré lui à l'autel et le promouvoir à l'abbatit... Il revint alors après avoir reçu la bénédiction de son abbé et de toute la congrégation, portant sur lui des lettres d'investiture pour les princes de Bretagne et l'évêque de Vannes» (14). C'est alors, après avoir convoqué princes et évêques pour savoir quel était le site le plus favorable, qu'il se fixa dans la presqu'île de Rhuy. «Ils choisirent le monastère de Saint-Gildas qui était le plus ancien et qui se distinguait par la fertilité de la terre, l'abondance du froment, du vin et des arbres fruitiers et la présence de poissons variés et de grande taille.» (15). Mais, même ainsi soutenu, il ne semble pas avoir pu imposer ses vues puisque la chronique de Rhuy nous dit qu'il fut déposé en 1038. Il avait sans doute pu restaurer l'antique monastère mais n'avait pu imposer aux moines qui y résidaient la Règle de saint Benoît telle qu'Abbon l'avait interprétée et qu'on la vivait à Fleury. Après cette tentative qui semble se solder par un échec, nous ignorons tout de cette abbaye pendant un siècle.

II

Le second épisode de l'histoire de cette abbaye qui nous est relaté doit beaucoup plus à la personnalité de l'abbé Pierre Abelard qu'au monastère

(12) Actes col. 355.

(13) Col 3

(14) Ibid

(15) Ibid.

lui-même. Abélard en effet, dans son autobiographie rédigée sous forme de lettre à un ami et connue sous le nom d'*Historia Calamitatum*: « Histoire de mes malheurs » (16), s'étend longuement sur les déboires qu'il connut lors de son passage comme abbé à Saint-Gildas-de-Rhuys. Il est probable que sa description noircit plus ou moins volontairement la situation. Les conditions dans lesquelles il avait été promu à cet abbatiat correspondaient pour lui à un exil, voire à une sanction. Si l'aventure avec Héloïse et la mutilation infligée sur l'ordre de Fulbert étaient déjà anciennes, la condamnation de son traité « *De Trinitate* » au concile de Laon était plus récente. Ses ennemis cherchaient alors avant tout à mettre fin à l'enseignement qu'il dispensait en Champagne à l'abbaye du Paraclet où de nombreux disciples étaient venus le rejoindre. « Je tombais alors dans un si profond désespoir que je songeais à sortir du pays chrétien pour passer chez les infidèles et acheter par un tribut quelconque le droit d'y vivre en repos et chrétiennement au milieu des ennemis du Christ » (17). C'est donc un homme aigri et meurtri qui gagne la Bretagne et, dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'il peigne son arrivée en Bretagne sous les traits les plus sinistres.

« Au moment où, harcelé sans relâche par de si cruelles inquiétudes, je ne voyais plus d'autre ressource que d'aller chercher parmi les ennemis du nom chrétien un refuge dans les bras du Christ, voulant saisir une occasion de me soustraire aux embûches qui m'enveloppaient, je tombais entre les mains de chrétiens et de moines mille fois pires et plus féroces que les Gentils. Il y avait en Bretagne, dans l'évêché de Vannes, une abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys que la mort du pasteur laissait sans direction. L'élection unanime des moines ratifiée par le duc de cette province m'appela au siège qui était vacant et il fut facile d'obtenir le consentement de l'abbé et des frères de mon couvent » (18). Donc, selon Abélard, et il n'y a pas lieu de mettre son témoignage en doute, sa nomination comme abbé de Saint-Gildas est due à une élection absolument régulière. On peut cependant noter qu'il estime nécessaire d'avoir obtenu l'agrément du duc. Il ne fait aucune mention de l'évêque de Vannes, ce qui semble indiquer que cette abbaye restait fortement soumise aux autorités laïques. Abélard, qui était nantais, manifeste un profond mépris pour les bretons de la région de Vannes: « C'était un pays barbare dont la langue m'était inconnue et les moines ne dissimulaient nullement leur vie honteuse et leurs mœurs

(16) Lettres d'Abélard à Héloïse traduites d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale par E. Oddoul, précédées d'un essai historique par M. et Mme Guizot. Paris 1839 pp. 1-68.

(17) Ibid p. 52.

(18) p. 53.

indomptables au milieu d'une population brutale et sauvage» (19). Aussi hésite-t-il sur la conduite à adopter. «Hélas pourquoi avoir entrepris de gouverner ces moines indisciplinés? Si je tentais de les faire rentrer dans la vie régulière qu'ils avaient fait vœu d'observer, il m'était impossible de vivre: j'en avais la certitude. Si, au contraire, je ne faisais pas tous mes efforts pour accomplir cette tâche, j'encourrais la damnation éternelle» (20) Puis, après nous avoir fait part de ses hésitations, Abélard nous donne quelques renseignements précis sur le monastère et les moines et, se plaçant dans la tradition grégorienne, il voit dans la sujétion de l'abbaye à l'égard des pouvoirs laïcs l'origine de tous ses maux.

«Le seigneur du pays, (il s'agit du duc Conan III) qui avait un pouvoir souverain, exerçait depuis longtemps sur l'abbaye une autorité tyrannique, faisait peser sur les moines des exactions plus lourdes que celles mêmes dont les juifs tributaires étaient accablés» (21). Le résultat était l'impossibilité pour les moines de vivre sur les biens de l'abbaye: malgré le vœu de pauvreté ou plus exactement de désappropriation, ils gardaient leur propre patrimoine et ne respectaient pas davantage leurs autres vœux: clôture ou chasteté: «Les moines m'obsédaient pour leurs besoins journaliers, car la communauté ne possédait rien que je pusse leur distribuer, et chacun s'en prenait aux débris de son propre patrimoine pour se soutenir, lui et ses femmes, avec ses fils et ses filles» (22). Et il ajoute: «Non contents de se réjouir de mes cruels embarras, ils faisaient encore main basse sur tout ce qu'ils pouvaient emporter afin de compromettre mon administration et de me forcer ainsi, soit à relâcher ma discipline, soit à me retirer tout à fait». (23) En fait Abélard renonce à réformer cette abbaye tout en gardant la charge abbatiale puisque la chronique de Rhuys précise qu'il était encore abbé de Saint-Gildas à sa mort en 1141 (24). Il ne séjourne plus habituellement en Bretagne mais revient souvent dans la région parisienne pour servir de conseiller spirituel aux religieuses du Paraclet dirigées par Héloïse, alors établies par l'abbé de Saint-Denis à Argenteuil. Ses fréquents passages dans ce couvent étant à l'origine de calomnies auxquelles il ne pouvait s'habituer, il revenait de temps en temps dans la presqu'île de Rhuys. Là, selon son récit, l'hostilité

(19) Ibid.

(20) p. 54.

(21) Ibid.

(22) Ibid.

(23) Ibid.

(24) Dom Morice, Chronicon col. 160.

des moines à son égard était telle que sa vie était parfois en danger: «Lorsque je suis renfermé avec mes fils, c'est-à-dire avec les moines qui me sont confiés comme à un père en ma qualité d'abbé, il me faut lutter tout ensemble contre la ruse et la violence de leurs complots. Combien de fois n'ont-ils pas essayé de m'empoisonner comme on le fit à l'égard de saint Benoit... Je me contentais d'employer toute la vigilance dont j'étais capable à me préserver des pièges de cette nature qu'ils me tendaient chaque jour. Je ne me fais plus qu'à moi-même dans le choix de mes nourritures et de mes boissons. Alors ils tentèrent de se défaire de moi à l'autel même pendant le saint sacrifice en jetant le poison dans le calice» (25).

Malgré tout il agit encore, cherchant à se débarrasser des moines les plus indisciplinés: «quelquefois je tentais de réprimer par l'excommunication les farouches débordements et je forçais quelques-uns de ceux que je redoutais le plus à me promettre sous la foi de leur parole ou d'un serment public qu'ils se retireraient pour toujours du monastère et qu'ils ne m'inquièteraient plus en quoi que ce fût. Mais ils violaient ouvertement et sans la moindre retenue et la parole donnée et le serment juré. Enfin l'autorité du pontife romain, (Innocent II: 1130-1143) par l'organe de son propre légat expressément envoyé, les contraignit à renouveler par serment les promesses les plus explicites de ne jamais attenter à mon repos. Rien n'a pu les contenir. Et dernièrement après l'expulsion de ceux qui m'avaient paru les plus dangereux, étant rentré à l'abbaye et me confiant au reste des frères qui m'inspiraient moins de soupçons, je les trouvais encore pires que les autres. Il ne s'agissait plus de poison; c'était le poignard qui s'aiguissait contre mon sein lorsque je parvins à m'échapper à grand peine toutefois et quoique ma fuite fût protégée par les grands du pays» (26).

Peut-être cependant ne faut-il pas prendre à la lettre les récriminations d'Abélard car il s'agit d'un aigri et cet intellectuel exilé n'était pas l'homme qu'il fallait pour diriger un monastère comme celui de Saint-Gildas-de-Rhuys. D'autre part, selon Abélard lui-même, le but de l'*Historia Calamitatum* est de reconforter un ami dans le malheur en lui racontant tout ce que lui-même avait eu à supporter: «J'ai évoqué ces tristes souvenirs en vue de votre affliction et de l'injustice qui vous a frappé. Qu'ils suffisent à vous soulager. Comme je l'ai dit au commencement de ma lettre, vous mettez dans la balance vos adversités, vous jugerez que les vôtres ne sont rien ou qu'elles sont peu de choses en comparaison et vous aurez plus de patience à supporter une peine plus légère» (27).

(25) Lettres p. 64.

(26) pp. 65-66.

(27) p. 66.

Ces deux récits, celui qui concerne saint Félix et celui qui est dû à la plume d'Abélard donnent une piètre idée du monastère de Saint-Gildas-de-Rhuys aux XI^e et XII^e siècles. Même si le second récit noircit à plaisir la situation, il n'en reste pas moins que ce monastère paraît avoir été rétif à toutes les tentatives de réforme et de restauration de la règle bénédictine inspirée de l'esprit clunisien: que ce soit celle de Cluny ou celles de Fleury-Saint-Benoit ou de Dijon... Cet état explique le peu d'importance qu'a alors cet établissement qui par ailleurs ne nous a laissé aucun autre document pour cette période. Ce que nous savons de Saint-Gildas nous explique aussi pourquoi, au milieu du XII^e siècle les ducs et les aristocrates bretons se détournent des moines noirs et quand ils fondent de nouveaux établissements monastiques se montrent sensibles au prestige de saint Bernard et font appel aux fils de Cîteaux.

Guy DEVAILLY

Première maison cistercienne à s'implanter en Bretagne, fondée en 1120, Bégar occupe dans la stratégie missionnaire de Cîteaux une place de première importance. Elle fut, pour reprendre le terminology de son Ordre, une «*mère*» poliflique. En l'espace de quelques années, elle fonda dans le Duché, les abbayes du Relecq (1132), de Saint-Aubin-des-Bos (1133 ou 1138), de Boquen (1137), Lanvaux (1138) et Coatmalouen (1142). Il est vrai que, née du prosélytisme cistercien d'Ermenegarde, duchesse de Bretagne, richement dotée par les ducs Conan III et Conan IV, protégée par les Perchinois, l'abbaye de Bégar connut, à l'instar de beaucoup de fondations cisterciennes nées dans la première partie du XII^e siècle, des débuts euphoriques. Devenue dans la suite des temps une assez plantureuse seigneurie foncière, elle conserva durant tout le Moyen Âge une influence politique, économique, sociale et religieuse non négligeable, amplifiée par la personnalité très remarquable de certains de ses abbés (les Costgourolen, les Collique, les Kemniborgne et les Kéhu, notamment).

Cette aura qui nimbe le passé de Bégar est d'autant plus intense que sa naissance et les premières années de son développement, par un manque cruel de documentation, laissent prise à la légende. Car paradoxalement,

(1) Sur la forme et le sens de ce mot, voir H. Le Goff, *Bégar ou Le Prix Cîteaux de l'Ermenegarde*, éd. Kailash, 1980, pp. 7 et 29.